


 DIVISION D'ENREGISTREMENT  
DES

## Comtés de Hochelaga et Jacques-Cartier

## CERTIFICAT DE RECHERCHE

A la demande de J. O. O'Glehan contre le lot no. 367 aux plans et linc de terrain appartenant de la paroisse du Sault au Recollet depuis l'ouverture du bureau à ce jour, savoir:

D 5-481-12599 Vente par J. Gagnon à Par acte du 23 Septembre 1871. Desantel passée à Montréal le 20 Décembre, 1871 J.C. d'habitation de O. B. d'un immeuble situé à la paroisse du Sault au Recollet avec maison & avec droit de prendre l'eau au puits qui se trouve sur le terrain de dit lot. Le caveau est situé au dessous d'un puits au puits qui se trouve sur le terrain de dit lot. Enregistrement le 31 Octobre, 1882 no 12599

N 2-54-12600 Ané date à Montréal le 23 Septembre 1882 A Desantel déclarant que l'immeuble mentionné dans et affecté par l'acte de vente par J. Gagnon à A. Desantel le 20 Décembre 1871 J.C. d'habitation de O. B. est censuellement décrit comme étant le lot no 367 de la paroisse du Sault au Recollet. Enregistrement 31 Octobre, 1882 no 12600

D 27-144-41307 Vente par Annabelle Desantel, fille Par acte déposé sous le no 36274, il s'agit d'un pavement de la voie publique de la paroisse du Sault au Recollet, moyennant huit cents piastres dont cinquante piastres comptant, la balance payable au vendeur. Hypothèque Enregistrement 3 Mars 1892 no 41307

A 5-27-83035 Testament de Edouard Constant pas- se à St Leonard de Port Maurice le 9 Janvier 1899 L.C. Goyette no. instituant Mathilde Vignia son épouse sa légataire universelle. Enregistrement le 3 Février 1900 no 83035

85-171-83036



Declaration par Mathilde Vézina  
en date du 30 Janvier, 1899 déclarant que Edouard  
Bontant son époux nommé au testament qui pré-  
cède est décédé le au vers le 13 Janvier 1899 lais-  
sant dans sa succession la moitié indivise de  
lot no. 367 de la paroisse du Sault au Recollet.

Enregistrée le 3 Janvier 1900 no 83036.

827-335-83037

*L'hy pothèque ci-  
contre est rachetée sur  
nant acte de rachat  
sous no 36215.  
M.H.P.*

Obligation par Mathilde Vézina veuve  
de Edouard Bontant à Joseph Gagnon fils passé à  
Montreal le 3 Janvier, 1900 L. Bedard not. affectant le  
lot no. 367 de la paroisse du Sault au Recollet,  
en sûreté du paiement de cent quatre-vingt et  
six pour cent.

Enregistrée le 3 Janvier 1900 no 83037

DC9-18104121

*Par acte de pose de  
no 43775, l'appert  
paiement de la balance  
au prix de vente  
ci-contre. M.H.P.*

Revue par Mathilde Vézina veuve  
de Edouard Bontant à Felix Santhier passé à Montreal  
le 8 Avril 1901 L. Bedard not. du lot no 367 de la paroisse  
du Sault au Recollet moyennant mille quatre-vingt  
sept cinquante quatre pour cent. Intérêt au six pour  
cent après échéance sur la balance Clause résolutoire

Enregistrée le 1<sup>er</sup> Décembre 1903 no 104121

Tant et dont je donne certificat à tous intéressés



Donné sous mon sceau à huit  
heures de la nuit le jour d'Octobre mil neuf cent sept  
à neuf heures de l'aurore rendue

*Mathilde Vézina*